

III. Les actions en faveur de la maîtrise du français dans les entreprises

Dans les secteurs qui recrutent des salariés faiblement qualifiés, les petites et moyennes entreprises bénéficient dans la période récente d'accords de branche permettant des actions de formation dans le domaine des savoirs fondamentaux, souvent en lien avec les tâches professionnelles. C'est notamment le cas de la branche de la propreté, de l'artisanat du bâtiment et du BTP. Les grandes entreprises, quant à elles, ont parfois un service interne de formation, comme c'est le cas pour le spécialiste de restauration collective Avenance Enseignement et Santé. Enfin, une multinationale comme Veolia Environnement propose à ses exploitations en France une démarche de formation aux savoirs fondamentaux et prévoit de la décliner sous un format approprié à l'international. Une présentation de l'action de ces entreprises est donnée en annexe.

Le FAF propreté

L'accord de la branche de la propreté d'octobre 2004 a fixé à 5 % le montant des fonds de la professionnalisation qui doit être consacré à des actions de formation aux écrits professionnels, de même qu'à la lutte contre l'illettrisme et à l'alphabétisation pour les 375 000 salariés que compte la branche. La formation aux écrits professionnels est proposée par l'entreprise, avec l'appui du réseau des agences de l'OPCA FAF Propreté, aux salariés qui ont des difficultés de communication orale et écrite dans le cadre de leur activité professionnelle. En 2008, pour la quatrième année de mise en oeuvre de l'accord de formation, ce programme a concerné 443 salariés de 70 entreprises représentant 43 groupes et 35 606 heures stagiaires.

La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)

Avec le soutien des pouvoirs publics - délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, direction de la population et des migrations et délégation générale à la langue française et aux langues de France (Rapport 2007) - la CAPEB s'investit depuis 2006 dans une démarche visant à améliorer la maîtrise de la langue française et des savoirs de base dans ses 100 000 entreprises adhérentes.

Le groupe OPCA-GFC-AREF²

Le groupe OPCA-GFC-AREF qui gère les fonds de la formation continue de l'ensemble des entreprises d'au moins 10 salariés s'est fortement engagé dans le développement de la maîtrise des savoirs fondamentaux en contexte professionnel. À ce titre, un financement du Fonds unique de péréquation a été obtenu en 2007 et en 2008. Le GFC, opérateur technique de l'OPCA Bâtiment et de l'OPCA Travaux Publics, en collaboration avec les AREF, s'est vu confier la mise en oeuvre d'un plan d'action en faveur de la maîtrise des savoirs de base. Depuis la mise en oeuvre de ce plan d'actions, plus de 1 500 salariés ont été formés pour un total de plus de 150 000 heures de formation.

Avenance Enseignement et Santé

Ce spécialiste de la restauration collective scolaire (groupe Elior) s'est fixé pour objectif de professionnaliser ses salariés, d'accroître leurs compétences, mais aussi de les fidéliser en leur permettant d'évoluer au sein de l'entreprise. Plusieurs parcours de formation regroupés au sein du programme Trajectoires sont proposés aux 7 000 salariés de l'entreprise; ils comprennent des formations qualifiantes aux métiers de même que des formations aux savoirs fondamentaux.

Veolia Environnement

Veolia Environnement a lancé en 2007 en France dans les quatre métiers du groupe (eau, propreté, énergie, transports) l'outil de formation Pro'formance. La lecture courante et la production aisée d'écrits simples, de même que la maîtrise des principales techniques de calcul de mesures, la capacité à comparer des grandeurs et des données, la connaissance de la géométrie élémentaire, le repérage dans l'espace sont abordés à travers cet outil de formation. En 2009, la démarche s'inscrit dans le plan d'action « diversité - égalité des chances 2008-2011 » mis en place par le groupe comme faisant partie de ses standards sociaux minima.

² OPCA : organisme paritaire collecteur agréé; GFC : groupement professionnel paritaire pour la formation continue; AREF : association régionale paritaire pour le développement de la formation continue.